**La Foi de Luther.**

 « Frères, tous les avantages que j’avais autrefois, je les considère comme perte à cause de ce bien qui dépasse tout : la connaissance du Christ Jésus, mon Seigneur. A cause de lui, j’ai tout perdu ; je considère tout comme des ordures, afin de gagner un seul avantage, le Christ, et, en lui, d’être reconnu juste, non pas de la justice venant de la loi de Moïse, mais de celle qui vient de la foi au Christ, la justice venant de Dieu, qui est fondée sur la foi. Il s’agit pour moi de connaître le Christ, d’éprouver la puissance de sa résurrection et de communier aux souffrances de sa Passion, en devenant semblable à lui dans sa mort, avec l’espoir de parvenir à la résurrection d’entre les morts. » Philippiens 3, 8 à 11.

Dans ces versets, Paul rassemble les thèmes essentiels de sa confession de foi : ce sont ceux qui structurent celle de Luther :

* La connaissance du Christ (on devrait dire l’intimité, la proximité, l’union)
* L’anéantissement de soi (abaissement, humilité, renoncement)
* L’accueil de la justice, celle qui vient de Dieu par la foi au Christ
* Non la justice procurée par la loi de Moïse

 - La communion aux souffrances du Christ : suivre le Christ jusque dans sa passion et sa mort afin de ressusciter avec lui (imiter le Christ, revêtir le Christ), théologie de la croix.

Comment se sont articulés ces thèmes dans l’œuvre de Martin Luther ?

Quelles étapes décisives ont scandé la progression de cette œuvre ? Où est son centre ?

En quoi le développement de ces thèmes, parfaitement orthodoxes et conformes à la foi catholique depuis ses origines va-t-il provoquer une rupture ?

Quelle est la compréhension de l’homme toute neuve qu’inaugure la prédication de Luther au milieu de toutes les déviances qui vont éclore autour de lui ?

 On se demandera d’abord quel but poursuit Luther, puis on suivra l’itinéraire de trois dates-clefs, 1515, puis 1520 et enfin 1525, correspondant à la publication de livres alimentant la controverse. A la fin, une brève synthèse.

**Un témoin.**

 L’un des meilleurs spécialistes de Luther, le Professeur Marc LIENHARD, intitule sa thèse « Luther, témoin de Jésus Christ » (les étapes et les thèmes de la christologie du Réformateur)[[1]](#footnote-1). Et l’introduction s’ouvre sur une citation du commentaire de l’épitre aux Galates (1531) :

« Dans mon cœur ne règne qu’un article unique : c’est la foi en Christ (fides Christi). C’est de là que découle toute ma méditation théologique, c’est par là qu’elle passe et c’est là qu’elle débouche jour et nuit dans son flux et dans son reflux, sans que, d’une sagesse si haute, si large et si profonde, je sois d’ailleurs parvenu à saisir plus que quelques fragiles et pauvres prémices de miettes. »[[2]](#footnote-2)

Et le Père Daniel OLIVIER confirme ce pôle de cohérence de l’œuvre entière : « Luther apparaît ainsi indissociable d’une préoccupation fondamentale du christianisme : l’annonce et l’intelligence de la foi. Le problème de la foi se pose à chaque époque. Luther prétendit répondre aux questions des hommes de son temps. Il vaut la peine de voir ce qu’il trouva à leur dire et ce qui en décida un grand nombre à le suivre. (…) Il s’est agi, dès le départ, dans une mesure encore très sous-estimée, de la foi commune, la foi de toujours, à l’heure d’une des crises les plus profondes de son histoire. »[[3]](#footnote-3)

 Notre objet n’est pas l’analyse des causes profondes de la Réforme. Les historiens se rejoignent sur le constat que le monde médiéval de la fin du XVème siècle n’était pas si profondément christianisé qu’il n’y paraît.[[4]](#footnote-4) Partout subsistent des pratiques païennes, des superstitions alimentées par les peurs et la pratique religieuse se révèle fort peu instruite. En même temps, depuis la fin du XIVème siècle, le besoin d’une réforme dans l’Eglise s’est traduit par de nombreuses initiatives d’envergure dont l’une des plus célèbres est celle de Jean HUS en Bohême (1369-1415). Le mouvement d’ampleur des humanistes lettrés et érudits n’exige pas de la hiérarchie une refondation de l’Eglise mais réclament la fin des superstitions, une piété intérieure centrée sur le Christ, un retour aux sources bibliques et aux Pères de l’Eglise par l’enseignement du grec et l’exigence d’une meilleure instruction pour les moines et les prêtres.

 Martin Luther est religieux augustin depuis 1505, docteur en théologie depuis 1512 et professeur d’Ecriture sainte à Wittenberg depuis six ans (1517). La mise en question de la doctrine des indulgences est dérivée de la question centrale de la foi. Selon Daniel OLIVIER, le but de Luther est de « montrer que la réforme dont tous sentaient la nécessité passait par une question qui éclipsait les problèmes familiers, défiait toutes les routines administratives et doctrinales, - celle de savoir où l’Eglise en était de sa foi. Dès que cette question fut posée, et malheureusement dans des circonstances très défavorables, tous eurent l’évidence qu’il fallait en passer par là. (…) Seule la cause de la foi eut le pouvoir de changer le cours des événements de ce siècle. »[[5]](#footnote-5) L’intention est donc de revenir à la vraie foi, à l’Evangile et, par conséquent à une restauration de l’Eglise unique. La foi traditionnelle de cette époque va se trouver remise en cause « par quelques idées simples reprises de la Bible : autorité souveraine de la Parole de Dieu, justice de la foi, théologie de la croix, sacerdoce commun des baptisés. »[[6]](#footnote-6)

 Notre démarche s’arrêtera sur trois moments :

1. Le commentaire de l’épitre aux Romains et la question de la justification (1515)
2. « La liberté du chrétien » et la notion d’échange (1520)
3. Le traité « Du serf arbitre » et une nouvelle anthropologie (1525).
4. **La justice de la foi : en latin, justitia e fide, justice provenant de la foi ; et non a fide, ce qui suggère par le moyen de la foi.**

Depuis que la foi cherche, selon l’expression de saint ANSELME, à se comprendre (fides quaerens intellectum), on a toujours distingué

Fides qua creditur : la foi par laquelle on croit, l’acte, la démarche du cœur, et

Fides quae creditur : la foi qui est crue, autrement dit le contenu, les doctrines ou les articles, ce qui est admis comme vérités offertes à l’adhésion. Nous ne dirons rien de la façon de croire de Luther mais seulement de ce qu’il croit et à quoi il s’attache.

 « Abraham crut en Yahvé, qui le lui compta comme justice. » (Gn 15, 6) Nous appartenons à une tradition qui pose que Dieu seul est juste et seul peut rendre juste. Tel est le sens du verbe allemand « rechtfertigen » et du substantif correspondant « rechtfertigung » que l’on traduit par « justification » malgré toutes les ambiguïtés sémantiques. Il n’y a pas d’homme juste mais seulement des hommes justifiés, rendus justes. Qu’est-ce qu’un juste ? Le sens moral est trop court : un homme capable de rendre à chacun sa part (suum cuique tribuere ; jedem das seine) ; au-delà du sens juridique : respect et application des lois. Au sens théologique : l’homme qui entretient avec Dieu le lien du serviteur fidèle qui a remis sa vie entre ses mains.

 Dans sa vie de religieux (on dit parfois son « moniage »), Martin LUTHER est marqué par la conscience de notre indignité à tous et par la recherche d’un Dieu gracieux : je traduis ainsi « gnädig », qui donne sa grâce, qui fait grâce, miséricordieux. Où se trouve la certitude que mon Dieu me justifiera et me fera vivre ? En commentant la lettre de PAUL aux Romains, il redécouvre cet enseignement (qui est aussi ailleurs) : la foi seule nous unit au Christ par l’Esprit et nous présente à Dieu justifiés, dignes de partager sa vie. Dès les premières lignes du commentaire, il écrit : « Renverser toute justice et toute sagesse propres : telle est la somme de cette épître. »[[7]](#footnote-7) Autrement dit il faut 1° nous dépouiller de toutes nos prétendues justices obtenues par des démarches volontaires ; 2° croire que nous n’avons qu’un seul sauveur et médiateur ; 3° nous unir à lui et le suivre afin de nous vêtir progressivement de lui qui est juste. La suite appuie sur le message : « La justice par laquelle il (le croyant) est digne d’un tel salut de Dieu, en effet, par laquelle seule il y a des justes au regard de Dieu, est révélée en lui (l’Evangile) car, auparavant, elle était cachée ; on la croyait faite des œuvres de chacun ; mais il est maintenant révélé qu’il n’y a de juste que celui qui croit, comme il est dit au dernier chapitre de Marc (Mc 16, 16), par la foi et pour la foi, selon qu’il est écrit en Habacuc (2, 4). Le juste au regard de Dieu qui est tel par la foi pas autrement qu’en croyant en Dieu, vit, sera sauvé en la vie éternelle de l’Esprit. »[[8]](#footnote-8)

 La justification est un itinéraire spirituel dont on peut schématiser trois relais. La foi d’abord nous fait connaître que Dieu est éminemment juste et qu’à ce titre, il est notre seul juge. Par suite, nous reconnaissons que, par opposition, nous sommes pécheurs et incapables d’être justes par notre seule volonté : même la droiture de nos intentions ne nous permet pas d’atteindre à la perfection. Ce deuxième relais peut conduire au désespoir mais il ouvre aussi, de la foi à la foi (ek pisteôs eis pistin, e fide in fidem), à la découverte du Christ et de la manière dont il nous récapitule dans sa mort et sa résurrection pour nous offrir à l’amour de son Père.

 On voit que la question n’est pas centrée sur le mérite acquis par les œuvres : cette question est seconde par rapport à la perception du lien entre foi et justice.[[9]](#footnote-9) A proprement parler, il n’y a pas de moyens de salut au sens de pratiques publiques et réglementées qui permettraient à une conscience scrupuleuse de penser qu’elle s’est rapprochée de la justice et adoucirait la sévérité de son juge. Luther oppose sans cesse dans ses écrits deux expressions : coram Deo, devant Dieu, et coram hominibus, devant les hommes. Il est entendu par lui que en présence de Dieu, sous son regard, nous ne sommes en rien justes. Et quand nous mettons notre confiance dans une pratique dévote, c’est quelque chose que nous retirons à la foi en notre Seigneur ainsi qu’une attitude qui ne peut avoir du crédit que coram hominibus, face à nos semblables. Le renoncement total à soi procure une stupéfiante liberté.

1. **Le joyeux échange (admirabile commercium).**

On est en 1520 et Luther publie un court traité intitulé : « De la liberté du chrétien. » Il est toujours membre de l’ordre des Augustins, il n’est ni banni, ni excommunié et a soutenu plusieurs disputes. Au printemps de cette année, certaines de ses thèses ont été condamnées par la bulle « Exsurge Domine » (Jean XXII). Le texte se présente comme une suite de trente articles et s’ouvre sur deux propositions : « Un chrétien est un libre seigneur de toutes choses et il n’est soumis à personne. » « Un chrétien est un serf corvéable en toutes choses et il est soumis à tout le monde. »[[10]](#footnote-10)

 Cette contradiction brutale, absolue, sans moyen terme, est suivie par l’affirmation que le chrétien est à la fois un être spirituel et un être corporel. En lui coexistent deux natures ou deux principes. Et le traité comprend deux parties, la première traitant de l’homme intérieur ou spirituel et la seconde de l’homme extérieur.

 La vie de l’homme spirituel consiste dans la foi dans la Parole du Christ qui lui dit d’abord qu’il est perdu : « Si tu le crois vraiment, comme c’est ton devoir de le faire, il te faut désespérer de toi-même. » Ensuite la Parole lui présente le Christ et l’appelle à s’abandonner en lui avec pleine confiance : « alors, à cause de cette foi, tous tes péchés te seront pardonnés, tu triompheras de tout ce qui te perdait, et tu seras droit, véridique, apaisé, juste et tu auras accompli tous les commandements, tu seras libéré en toutes choses. » (6°) Le pouvoir de la foi est tel qu’elle nous libère de toutes les lois et obligations extérieures ; si nous croyons, nous avons satisfait en tout. Et cela, aucune œuvre ne peut y atteindre. (10°) L’union du chrétien au Christ est pensée par Luther de façon très traditionnelle par analogie avec le mariage. Cf. le texte en annexe (12°).

 Marc LIENHARD souligne que ce n’est pas par son effort que le croyant s’unit au Christ mais que c’est dans sa foi que s’opère l’union par la grâce. Contrairement à la mystique, il n’y a pas fusion des personnes mais un échange complet de leurs biens : le croyant devient tout ce qu’est le Christ, un fils du Père, et le Christ devient le pécheur. A proprement parler, on ne devrait pas suggérer une transaction puisque le Christ prend tout (les péchés) et donne tout (sa justice). L’homme reçoit. « Le Christ prend donc à son compte la perdition et la faute de l’homme telles qu’elles découlent du péché. De son côté, il attribue à l’homme sa justice devant Dieu. Remarquons en passant qu’il n’est pas tout à fait exact de parler d’ « échange » (commercium). En effet, un échange laisserait supposer l’existence de deux partenaires qui font une sorte de troc dans lequel chacun profiterait des biens de l’autre. Dans le cas présent, tout le bien vient d’un seul des partenaires, c’est-à-dire du Christ. »[[11]](#footnote-11) Les œuvres ne sont pas écartées mais elles viennent après cette libération et en sont simplement la suite.

 Et Luther achève cette première partie en célébrant tous les biens dont nous sommes comblés. Si le Christ est prêtre et roi, il nous fait aussi prêtres et souverains de toutes choses (14°). La relation culmine dans l’amour : « Alors quand un cœur entend ainsi le Christ, il doit se réjouir au plus profond de lui-même, il accueille cette consolation, il est pris de tendresse pour le Christ et veut payer en retour l’amour du Christ. » (18°)

 Si l’homme intérieur est totalement libre et au-dessus de tout, l’homme extérieur est soumis à toutes les besognes. Les œuvres ne sont faites que pour que l’homme extérieur se soumette à l’homme spirituel. Sans la foi préalable, une œuvre bonne ne change rien et reste sans valeur. Luther ramasse sa pensée en disant qu’il faut prêcher les deux Testaments : le premier Testament parle des commandements et donc des œuvres, le second annonce les promesses. La foi dans les promesses conduit aux œuvres car c’est le bon arbre qui donne de bons fruits et ce ne sont pas les bons fruits qui rendent l’arbre bon.

 Bien que libre et possédant la royauté, le Christ s’est fait l’esclave de tous. Le chrétien doit donc suivre le Maître et par un libre acte d’amour, sans la moindre arrière-pensée de profit, il doit servir ses frères. (Cf. le texte en annexe : comment devenir esclave). Entre divers exemples, Luther cite la Vierge Marie qui se rend au Temple pour la purification alors qu’elle n’en a aucun besoin (28°). Ainsi le croyant doit-il accomplir les œuvres sans y attacher sa vie et pour ne scandaliser personne. Il est soumis à tous parce que libre devant Dieu. Ce traité ouvre sur deux questions développées plus tard par l’auteur : la théologie de la croix et le problème du libre arbitre. Si c’est par la croix du Christ que nous sommes sauvés, alors nous devons porter notre croix à sa suite. Luther s’insurge contre une exclusive attention à une théologie de la gloire qui occulterait la passion et la mort du Seigneur dans lesquelles le disciple et l’Eglise sont appelés. Quant à la seconde question : si l’homme corporel est si absolument perdu d’entrée, peut-il encore choisir, délibérer, tendre au salut ou lui faut-il renoncer à toute volonté propre et abdiquer son libre arbitre ?

1. **Vers une nouvelle vision de l’homme.**

Depuis le commencement de la polémique autour de Luther, ERASME s’est maintenu à l’écart et a refusé de prendre parti malgré les pressions. Il est en danger et réfugié à Bâle. Il se décide en 1524 à intervenir sous la forme d’une diatribe, c’est-à-dire d’une discussion : « Du libre arbitre ». Œuvre à laquelle répond en 1525 l’abondante riposte de Luther : « Du serf arbitre » qui achève sa rupture avec l’humanisme et avec ERASME .[[12]](#footnote-12)

Le livre d’ERASME est documenté, modéré, à la recherche d’un accord possible. La réponse de Luther n’admet aucune des thèses de son adversaire qu’il critique violemment. Nous n’entrerons pas dans le débat de fond mais nous essaierons de dégager ce qui concerne la compréhension de la foi.

Le problème : la volonté de l’homme pécheur est-elle si corrompue par le péché originel qu’elle ne peut plus désormais s’orienter que sur le mal ? L’humanité est-elle réduite à ne servir que les projets du diable ? Au fond de nous-mêmes ne subsiste-t-il aucune ressource pour choisir la voie du bien ? Le croyant n’est-il pas capable, ne fût-ce que par une intention droite, d’une collaboration même minime à son salut ?

Le libre arbitre est la faculté d’orienter son jugement et d’entraîner sa volonté vers une fin. Erasme le définit ainsi : « …Nous entendons ici par libre arbitre la force de la volonté humaine, telle que par elle l’homme puisse s’attacher aux choses qui conduisent au salut éternel ou se détourner de celles-ci. »[[13]](#footnote-13) Dans l’âme, c’est donc un pouvoir de décision qui n’a pas été corrompu, une qualité positive d’où découlent la liberté des actes et la responsabilité pour leur auteur. A cela Luther oppose le serf arbitre, autrement dit l’affirmation d’une totale servitude au mal de notre faculté de jugement. Notre prétendu pouvoir n’est qu’un pouvoir de mal faire, de mal juger et de mal penser. Pour analogie, il prend l’image populaire de la monture et du cavalier : « Ainsi la volonté humaine est placée entre les deux, telle une bête de somme. Si c’est Dieu qui la monte, elle veut aller et elle va où Dieu veut, comme dit le Psaume : Je suis devenu comme une bête de somme ; je suis toujours avec toi (Ps. 73, 22-23). Si Satan la monte, elle veut aller et elle va là où veut Satan. Et il n’est pas en son arbitrage de courir vers l’un ou l’autre de ces cavaliers ou de la chercher ; mais ce sont les cavaliers eux-mêmes qui se combattent pour s’emparer d’elle et la posséder. »[[14]](#footnote-14) La mule n’a pas le choix : elle ne fait le bien que si Satan est terrassé et si Dieu se saisit des rênes.

Très rare dans la littérature latine, l’expression « serf arbitre » est utilisée une seule fois par saint AUGUSTIN. Cet emprunt nous permet d’insister sur le rapport privilégié que Luther entretient avec AUGUSTIN. Au cours de sa formation à Erfurt, Luther a peu fréquenté le Père de l’Eglise dont son ordre porte le nom ; en revanche, dès qu’il a enseigné l’Ecriture, en particulier les Psaumes, il a non seulement lu AUGUSTN mais, d’après lui, il l’a littéralement « dévoré ». Un spécialiste écrit : « Luther, éclairé par saint Paul, mais aidé par Augustin, se pose en maître dans les questions essentielles qu’il vient d’énumérer : la grâce, la charité, l’espérance, la foi, les vertus. Et il est hanté – le mot n’est pas trop fort – par la crainte du péril que saint Augustin lui a révélé : le péril pélagien. Luther va donc bientôt trouver du pélagianisme partout autour de lui. »[[15]](#footnote-15)

Instruits de l’héritage stoïcien, les Romains cultivés étaient séduits par le christianisme de Pélage qui adoptait l’essentiel de l’ascèse païenne comme préparation à la grâce. Cette prédication leur semblait moins dure pour la raison et plus conciliante à l’égard de la philosophie que tout le monde tenait en haute estime. Or, dans la doctrine catholique et surtout dans les usages de l’Eglise romaine, Luther croit voir du pélagianisme. « D’un bout à l’autre de l’ouvrage, Luther s’inspire d’AUGUSTIN. Il ne cesse de dénoncer le « pélagianisme » d’ERASME. Il lui reproche d’attribuer à la volonté humaine un pouvoir de coopération à la grâce divine. Pour lui, la liberté est un attribut divin. La liberté n’appartient qu’à Dieu. C’est un blasphème horrible de l’attribuer à la créature. En refusant la liberté à l’homme, Luther ne doute pas le moins du monde qu’il soit d’accord avec saint AUGUSTIN. »[[16]](#footnote-16)

Même si Luther utilise encore le mot « nature » au 2° de La liberté du Chrétien, on perçoit que l’on a changé d’instruments intellectuels, de concepts, et que la scolastique ne convient plus pour exprimer l’expérience religieuse d’une foi chrétienne. La justice de l’homme dépend non pas de ce qu’il est en soi mais de l’attitude qu’il adopte à l’égard de Dieu : foi, abandon, confiance. Né pécheur par le mystère du péché d’origine, un homme peut être absolument dépouillé de son péché avant d’être investi (revêtu) de justice grâce au Christ. La spiritualité baptismale parle de mort et de renaissance : nous ne sommes plus enchaînés à ce que nous sommes comme à un destin.

Par sa seule conversion au Christ, l’âme perd toutes ses propriétés et retrouve tous les biens, toutes les vertus, par la grâce de son sauveur. L’union dans la foi change une misère en une souveraine royauté. Que signifient ce changement de statut, cette inversion du sens des réalités, cette substitution d’une chose à son contraire, sinon qu’un être n’est plus analysé comme le déploiement de sa nature donnée, de ses propriétés déterminées, mais plutôt comme une entité n’existant que sous le régime de la relation ? La relation à Dieu, au Christ, à la Parole, à la grâce, informe et transforme la personne ou tout être. Par analogie, nous disons que la beauté est dans le regard plus que dans l’objet regardé.

Une anthropologie en termes de nature déploie les actes et les comportements à partir d’un donné établi alors qu’une pensée de la relation introduit le risque d’une métamorphose, d’un changement de sens, du revirement toujours possible. Rien n’est écrit par avance. Le pécheur peut être justifié. Dans cette difficile discussion autour du libre arbitre, Luther prend cette position radicale du serf arbitre, d’une volonté esclave privée d’autonomie, afin de faire ressortir triomphalement l’unique salut dans le Christ. Concéder une quelconque coopération de ce serf arbitre passif à son salut veut dire pour lui ternir l’éclat de la régénération due au Christ. C’est atténuer, tiédir, rabaisser la croix. La question demeure malgré tout ardue quant aux conséquences théologiques de sa position pour la compréhension du péché, du rôle de la grâce et de la sotériologie en général. Le mystère de la volonté divine reste impénétrable : comment, après la chute, l’homme est-il voué au péché comme à sa destinée en attendant le remède ?

Au terme de ce parcours à travers trois œuvres de Luther (1515, 1520 et 1525), on peut relever les nombreuses lacunes. On aurait pu, par exemple, s’arrêter sur le discours devant la Diète à Worms en 1521. Luther refuse de se rétracter et met en cause l’autorité des conciles et des papes en soulignant leurs variations. Il s’en tient à la Bible. La conviction que l’Ecriture s’explique par elle-même fait partie intégrante de sa foi. Pour lui, un chrétien n’a pas besoin d’autre guide. L’affirmation « sola scriptura » ne veut pas dire qu’il ne faut s’appuyer que sur l’Ecriture mais qu’elle-même s’interprète toute seule. Il écrit : « Je ne veux pas être proclamé comme le plus savant de tous, mais je veux que l’Ecriture soit seule à régner, et qu’elle ne soit pas interprétée selon mon esprit ni celui d’aucun homme, mais par elle-même et par son propre esprit. »[[17]](#footnote-17)

La foi de Luther est chrétienne simplement parce qu’elle est centrée sur le Christ et qu’elle affirme sa priorité sur le reste. Il rétablit une théologie de la croix devant une théologie de la gloire. Et, comme dit Daniel Olivier, il défend la cause de l’Evangile dans l’Eglise avant les coutumes, traditions, ajouts et jurisprudences.

Lorsqu’il était en résidence surveillée à la Wartburg (1521-1522), Luther a rédigé un commentaire du Magnificat. Ce beau texte, très accessible, exalte la foi de Marie, sa confiance en un Dieu qui de rien peut tout faire et qui peut aussi réduire à rien ceux qui se croient tout. Voici, pour terminer, un passage de la fin du texte :

« Si Jésus est la « postérité d’Abraham », ce n’est pas qu’il soit né d’un descendant du patriarche –comme les Juifs s’y étaient toujours attendus – mais seulement d’une de ses filles, la Vierge Marie.

C’est ce que veut dire ici la tendre mère de Jésus en rappelant que Dieu a porté secours à Israël selon la promesse faite jadis à Abraham et à toute sa descendance. Elle voyait cette promesse déjà réalisée en elle et elle le proclame disant que Dieu a porté secours à Israël, qu’il a tenu sa parole, mais uniquement parce qu’il s’est souvenu de sa miséricorde. C’est ici que nous trouvons le fondement même de l’Evangile. C’est ici que nous comprenons pourquoi ceux qui l’enseignent et le prêchent invitent les âmes à croire au Christ et à se réfugier « dans le sein d’Abraham ». Hors de là, pas de salut possible, car seule la foi au Christ nous permet d’être « bénis en lui ». Bref, toute la Bible est suspendue à la Promesse, toute l’Ecriture a pour centre le Christ lui-même. Nous voyons en outre – et saint Paul ne manque pas de le faire remarquer (1 Co 10, 1etss.) – que tous les prophètes ont eu la même foi que nous. C’est cette foi qui les sauvait jadis et qui nous sauve aujourd’hui : pour eux la foi au Christ à venir, pour nous la foi au Christ déjà venu. Il y a donc une seule vraie promesse, une seule foi, un seul Esprit, un seul Christ, un seul Seigneur (Ep 4, 5), hier, aujourd’hui et à jamais, comme le dit encore saint Paul (Ep 13, 8). »[[18]](#footnote-18)

 Eric Brauns (juin 2016)

1. Editions du Cerf, Paris, 1973. [↑](#footnote-ref-1)
2. Cité par Marc Lienhard, ibidem p. 9. [↑](#footnote-ref-2)
3. Daniel Olivier, La foi de Luther (la cause de l’Evangile dans l’Eglise), Editions Beauchesne, Paris, 1978, p. 22. [↑](#footnote-ref-3)
4. Cf Jean Delumeau, L’avenir de Dieu, CNRS Editions, Paris, 2015, pp. 29 à 32. [↑](#footnote-ref-4)
5. Daniel Olivier, op. cit. p. 29. [↑](#footnote-ref-5)
6. Daniel Olivier, op. cit. p. 35. [↑](#footnote-ref-6)
7. Martin Luther, Œuvres, Editions Labor et Fides, 1983, tome XI, p. 19. [↑](#footnote-ref-7)
8. Martin Luther, ibidem, p. 27. [↑](#footnote-ref-8)
9. Deux cents ans auparavant, Maître Eckart avait bien exprimé dans ses Entretiens spirituels la réserve à tenir vis-à-vis des œuvres. « Les gens ne devraient pas tant réfléchir à ce qu’ils ont à faire ; ils devraient plutôt songer à ce qu’ils pourraient être. Si seulement ils étaient bons, s’ils avaient la bonne manière de l’être, leurs œuvres brilleraient d’un vif éclat. Si tu es juste, tes œuvres aussi seront justes. Ne t’imagine pas mettre la sainteté en tes œuvres ; il faut mettre la sainteté en ton être. » Maître Eckart, Traités et Sermons, Aubier, Editions Montaigne, Paris, 1942, p. 30. Cf. texte en annexe. [↑](#footnote-ref-9)
10. De la liberté du chrétien, Aubier, Editions Montaigne, Paris, 1969, p. 43. [↑](#footnote-ref-10)
11. Marc Lienhard, Luther témoin de Jésus-Christ, Editions du Cerf, 1973, p. 143. [↑](#footnote-ref-11)
12. Les deux œuvres ont été publiées en traduction française dans un même volume : M. Luther, Du serf arbitre suivi de Erasme, Diatribe : du libre arbitre, Gallimard, Paris, 2001, Folio Essais n° 376. [↑](#footnote-ref-12)
13. Op. cit. p. 480. [↑](#footnote-ref-13)
14. Op. cit. p. 127. [↑](#footnote-ref-14)
15. Léon Cristiani, Luther et saint Augustin, dans Augustinus Magister (Congrès international augustinien 1954), volume 2, p. 1033, Etudes augustiniennes, 1954. [↑](#footnote-ref-15)
16. Léon Cristiani, Augustinus Magister, op. cit. p. 1037. [↑](#footnote-ref-16)
17. Cité par Marc Lienhard, Martin Luther, un temps, une vie, un message, Le Centurion, Labor et Fides, 1983, p. 346. [↑](#footnote-ref-17)
18. Martin Luther, le Magnificat (commentaire), Editions Salvator, Mulhouse, 1967, pp. 121-123. [↑](#footnote-ref-18)